

## **Règlement et Conditions des RIFFX Studios - SBO Productions**

A l'attention du public et des clients.

### **PRESENTATION**

Les RIFFX Studios gérés par SBO Productions sont des studios d'enregistrement et de répétition à l'usage de productions extérieures ou internes.

Les RIFFX Studios sont composés de Studios de répétitions et d'enregistrements :

RIFFX Studios 1, RIFFX Studios 2, RIFFX Studios 3 et d'une Control Room.

Un Auditorium est mis à disposition de SBO Productions par STS Évènements en fonction des disponibilités.

Le Tutti Petite Seine est mis à disposition par Insula Orchestra en fonction des disponibilités.

Le règlement s'applique donc pour l'ensemble des espaces cités.

### **ACCES**

L'accès aux studios se fait par une porte à accès codé, le code n'est donné aux productions que suite à la signature du Devis faisant office de contrat entre SBO Productions et La Production.

### **HORAIRES**

Les RIFFX Studios - SBO Productions sont ouverts aux Productions du lundi au dimanche de 8.00 à 13.00 et de 14.00 à 19.00.

La location des studios peut se faire à la journée ou à la demi-journée.

Une demi-journée s'entend de 8.00 à 13.00 et de 14.00 à 19.00.

Une journée s'entend de 8.00 à 19.00

### **CONDITIONS DE LOCATIONS DES RIFFX STUDIOS**

En cas de location à la journée, les Studios devront être libérés de toutes personnes et de tout matériel à 20.00.

En cas de location à la demi-journée, les Studios devront être libérés de toutes personnes et de tout matériel à 13.30 s'il s'agit de la matinée à 20.00 s'il s'agit de la soirée.

Installation et désinstallation du matériel : En cas de nécessité l'installation du matériel pourra avec l'accord de SBO Productions se faire la veille dans le respect des consignes de sécurité. De la même manière, la désinstallation du matériel pourra se faire le jour suivant la session avec l'accord préalable de SBO Productions. En fonction de la disponibilité des studios

Mise à disposition gracieusement d'instruments et de matériel dans les RIFFX Studios par SBO Productions :

1 piano Yamaha C7 et 1 piano Yamaha C3, des micros et autre matériel pour les enregistrements (voir la liste sur le site de SBO Studios)

Du matériel d'orchestre : chaises, pupitres, tabourets hauts estrades de chef.

Ce matériel est mis à disposition des Productions et sous leur responsabilité durant l'utilisation qui en est faite. En cas de détérioration, les Productions seront tenues pour responsables.

### **PERSONNEL SBO PRODUCTIONS**

A minima, un membre du personnel SBO Productions assure une permanence aux RIFFX Studios.

La présence d'un assistant de SBO Productions étant obligatoire pour les assurances,

Hors horaires d'ouverture, toutes heures supplémentaires avant 8.00 ou après 19.00 fera l'objet d'un accord préalable entre SBO Productions et les Productions.

Dans le prix de location des Studios, un assistant est compris et mis à disposition des Productions.

Les Productions s'engagent à traiter les assistants SBO Productions avec respect et à ne pas outrepasser les demandes qui pourraient leur être faites.

## **PERSONNEL ET MEMBRES DES PRODUCTIONS**

Les Productions doivent bénéficier d'une assurance et sont responsables de la bonne déclaration de leurs employés.

Les Productions sont invitées à demander à leurs membres de respecter les horaires d'ouverture des RIFFX Studios. Les personnes arrivant hors horaires convenus entre SBO Productions et la Production se verront refuser l'accès aux studios et ceci pour des raisons d'assurance.

## **ESPACE DETENTE**

Un espace détente est mis à la disposition des productions.

En cas de location, les membres de la Production seront invités à utiliser l'espace de détente des RIFFX Studios pendant l'heure (les heures) de pause et pourront bénéficier des appareils mis à leur disposition, four à micro-onde, fontaine d'eau, machine à café.

Propreté : Des espaces sanitaires sont mis à disposition des Productions pendant la durée des sessions. Ces espaces sont soumis à des règles de savoir vivre ensemble, il est donc demandé aux Productions de faire respecter ses règles de propreté et de non-dégradation des locaux et du matériel.

### **Instructions spéciales Covid 19**

**Les Productions recevront de SBO Productions un protocole sanitaire qui devra être mis en place dans le cadre de l'occupation des Studios par les Productions.**

SBO Productions s'engage à tout mettre en œuvre

Pour assurer le respect d'une distance physique d'au moins deux mètres entre les personnes (salarié, clients, prestataires...), de l'hygiène des mains, des gestes barrières, ainsi que du nettoyage, de la ventilation et de l'aération des locaux. Quant au port du masque, il demeure obligatoire dans les espaces collectifs clos (Studios, espace détente...)

Suivant les prescriptions des médecins du travail, il est interdit pendant toute cette période de se sustenter et de boire dans l'espace détente.

**SBO PRODUCTIONS**  
**803 Quai du Président CARNOT**  
**Péniche TANAKE**  
**92210 SAINT CLOUD**  
**Siret : 799 527 320 00029**